

Municipalité de Canton Marston



AVIS PUBLIC

TENUE DE LA SÉANCE DU CONSEIL DU 6 AVRIL 2020 À HUIS CLOS – MESURES DE LA PANDÉMIE DE LA COVID-19

Aux citoyens de Canton Marston

AVIS PUBLIC est, par la présente donnée par la soussignée, Francine Veilleux, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Canton Marston, que la municipalité appliquera le cadre particulier découlant de l'état d'urgence sanitaire de la ministre de la Santé et des Services sociaux et que dans ce contexte, la séance du conseil de ce 6 avril 2020 sera tenue à huis clos.

Donnée à Marston, ce 24 mars 2020

Francine Veilleux
Directrice générale
Secrétaire-trésorière